

## **Conseil municipal du 14/12/2016 : ORDRE DU JOUR :**

1. Rapport 2015 de l'Assainissement collectif dressé par les services de l'agence départementale
2. Rapport 2015 du Syndicat intercommunal du Bassin du Semnon
3. Rapport 2015 du SDE 35
4. Renouvellement de la signature de la convention de la participation avec Familles Rurales, accueil de loisirs de Martigné
5. Point sur l'avancement du projet « dernier commerce »
6. Acceptation d'un don de l'Amicale Eancéenne
7. Réflexion sur les illuminations, projet distributeur à pain, questionnaire du département sur les travaux de voirie à prévoir
8. Préparation des vœux (municipalité et communauté de communes)
9. Divers.

### **COMPTE-RENDU :**

*Présents : H. Valais, G. Geslin, P. Jolys, R. Soulas, P. Boucault, A. Brizard, D. Noury, A. Thomas.*

*Excusées : A. Primault, T. Monnet.*

1. L'assainissement collectif bénéficie à 77 habitants du bourg (48 habitations, 52 en 2014). La station d'épuration est prévue pour 140 habitants. La moyenne facturée est de 162,10 € par foyer en fonction de la consommation d'eau (120 m<sup>3</sup>). L'abonnement est de 55,30 €.
2. Le syndicat emploie 3 animatrices. L'activité principale concerne l'entretien des ruisseaux (41%), vient ensuite l'activité agricole (37%). Les problèmes de la qualité de l'eau (qui se dégrade) sont liés à l'envasement, les pesticides et les matières organiques. Une étude sera faite sur la continuité écologique au niveau du moulin du Gravier.
3. 38 agents s'occupent du réseau électrique (effacement, extensions individuelles, renforcement des lignes, sécurisation, éclairage...). Eancé : 220 abonnés, 19 km 400 de lignes Haute Tension et 16 km 200 de Basse Tension, 26 transfos dont 1 à cabine haute. Problème des micro coupures : 33 en 2014, 59 en 2015.
4. Cela concerne 10 à 12 enfants participant à ce centre de loisirs. Vote à l'unanimité pour le maintien du financement de 10 € par jour et par enfant.
5. Avant Projet Définitif présenté par JDebroize cet a-m. validé. En espérant un délai d'instruction du permis de construire moins long (6 mois + 2 mois d'affichage !). Calendrier : cahier des charges le 13/2, appel d'offres le 20/4, réponses le 14/7, travaux en septembre. Chiffrage des travaux estimé à 393 277 €. (total incluant achat propriété et honoraires architecte = 500 000 €). Subventions importantes espérées : 6. Don du Comité des fêtes de 242,39 € suite à la fête communale.
7. Illuminations à positionner plus sur le centre bourg ; voir comment les installer sans danger. Distributeur à pain : trop coûteux, voir pour une livraison en mairie avec un système de paiement adapté et un cahier pour les commandes. Voirie départementale : prévoir l'aménagement d'une aire de dégagement à Villeneuve.
8. Vœux : le diaporama se prépare par D. Boucault.
9. Balisage du sentier « entre Araize et Semnon » prévu avec Martigné. Journée citoyenne prévue le 20 mai et la journée détente le 16 septembre. Prévoir un concert à l'église.

## **Conseil municipal du 16/11/2016 : ORDRE DU JOUR :**

1. Présentation des projets de réhabilitation des commerces et maisons (avant-projet sommaire et diagnostics des opérations 2-3-4) par l'architecte J. Debroize
2. Rapport d'activités annuel 2015 du Smictom
3. Renouvellement "mission d'assistance technique" pour l'assainissement collectif par l'agence départementale du Pays de Vitré
4. Ajout : Convention avec le département pour le conseil en matière d'économie d'énergie.
5. Ajout : Indemnisation de gardiennage des salles.
6. Divers.

**COMPTE-RENDU :**

*Présents : H. Valais, G. Geslin, P. Jolys, R. Soulas, P. Boucault, A. Brizard, T. Monnet, D. Noury, A. Primault, A. Thomas.*

*Excusée : M. Alonso.*

1. Présence de J. Debroize, architecte ; F. Bondu, maîtrise d'œuvre ; M. Chereil, bureau d'étude structure et économie ; N. Boucault, futur gérant. Présentation de l'Avant Projet Sommaire. Commentaires : nécessité de faire travailler un cuisiniste pour le plan cuisine ; voir le choix et le chiffrage du mobilier ; concernant l'aménagement nord, on préserve un espace gravillonné pour accès marchandises ; projet d'installer une cheminée. Présentation des diagnostics des opérations 2 et 4 : montant élevé des travaux prévus ; à revoir, notamment supprimer l'aménagement des combles afin de diminuer la surface habitable.
2. Le Smictom c'est 70 communes, 12 déchetteries (Vitré-Fougères). Le centre de tri est à Vitré. Vitré est en avance par rapport à Fougères concernant le tri : 10,8 % d'enfouissement des déchets pour Vitré contre 100 % pour Fougères ! (Groupe Sèché à Laval-Changé). Présentation de la nouvelle taxe TEOMi : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative avec mise en place de bacs pucés afin de diminuer le nombre de passages.
3. Reconduction pour 4 ans ; coût 0,41 € par habitant ; analyse de l'eau sortant des lagunes tous les trimestres. Le problème récurrent est la pénétration d'eau pluviale dans les lagunes.
4. Le coût est de 0,35 € par habitant. Accord pour continuer cette convention afin de bénéficier de conseils pour la rénovation des bâtiments, examiner la consommation électrique, obtenir des subventions pour diminuer la consommation d'énergie.
5. Indemnisation maintenue à 1 275 €.
6. Date des prochains vœux du maire : le 6 janvier 2017 ; les vœux de la communauté de communes auront lieu à Eancé le 26 janvier 2017, prévoir un diaporama présentant les activités de la commune.  
Réflexion sur la transition du dernier commerce et sur l'animation de ce commerce. Questions sur l'entretien des panneaux de signalisation, le nouveau sentier, le lave-vaisselle, le fleurissement.

**Conseil municipal du 19/10/2016 : ORDRE DU JOUR :**

1. Présentation de la nouvelle esquisse du futur dernier commerce par l'architecte ; validation du bureau de contrôle (ajout).
2. Reprise de la décision du conseil pour le projet éolien des Halleries à Pouancé-Senonnes.
3. Aménagement du bureau-secrétariat.
4. Modification des statuts de la communauté de communes concernant la compétence optionnelle assainissement non collectif en facultatif pour la zone d'activité du Bois-de-Teillay ainsi que la politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
5. Information contrat de ruralité : actions prioritaires.

6. Budget : virement de crédits.
7. Remboursement frais de déplacements concernant le piégeage des ragondins.
8. Indemnité receveur.
9. Divers.

**COMPTE-RENDU :**

*Présents : H. Valais, G. Geslin, P. Jolys, R. Soulas, M. Alonso, P. Boucault, A. Brizard, T. Monnet, D. Noury, A. Thomas.*

*Absente : A. Primault.*

1. Vote à l'unanimité des nouveaux plans de l'architecte J. Debroize (nouvelle disposition de la cuisine et suppression de l'escalier extérieur) ; le bureau de contrôle qui doit regarder rapidement l'avant-projet a été choisi : Delkra (3 050 € HT) au détriment de Véritas (3 200 € HT) et Socotec (3 820 € HT).
2. Le dernier vote n'était pas réglementaire car il a eu lieu avant la date de l'enquête publique ; résultat du nouveau vote : 7 défavorables et 3 favorables.
3. Un réaménagement complet se fera plus tard ; en attendant il sera fait appel à un artisan pour diminuer le bureau de l'accueil et modifier les portes du placard mural.
4. Accord pour modifier quelques termes concernant la compétence assainissement et zone artisanale.
5. Les communes rurales ayant des projets sont concernées par ces subventions visant à soutenir la ruralité.
6. Des virements de crédit de compte à compte sont nécessaires pour financer les différentes acquisitions.
7. Interrogations sur les dédommagements versés aux piégeurs de ragondins.
8. Accord pour verser l'indemnité de 345, 55 € au receveur en contrepartie de l'aide reçue.
9. Informations diverses provenant de la Safer et de Croq Vacances ; accord de la subvention départementale pour la revitalisation du centre-bourg ; débat sur l'éolien à Martigné ; vœux communauté de communes fixés le 26 janvier 2017 à 18 h 45 à Eancé, salle Pierre-et-Marie-Curie ; fleurissement pour la Toussaint ; cérémonie du 13 novembre : invitation au monument aux morts, au vin d'honneur et au repas ; busage du sentier pédestre : ajouter des poteaux de protection ; prévoir meilleure signalisation de la salle socioculturelle ; difficulté pour ouvrir le caveau d'attente dans le cimetière ; boîtier électrique de protection près de l'église : à réparer ; liste des artisans commerçants ; taux de vacance des maisons d'habitations estimé à 13 %, campagne et bourg.

**Conseil municipal du 14/09/2016 : ORDRE DU JOUR :**

1. Présentation du PLH 2 de la communauté de communes et des projets de la commune d'Eancé
2. Approbation et mise en commande des diagnostics de relevé topographique, d'étude de sol, du parasitaire, amiante et plomb
3. Rapport annuel 2015 du service public, prix et qualité de l'eau potable par le Syndicat des eaux
4. Projet de parc éolien « Les Halleries » de Pouancé-Senonnes
5. Réflexion dernier commerce
6. Information du plan partenarial de la demande locative par la communauté de communes
7. Préparation de la journée détente du samedi 17 septembre
8. Divers

## COMPTE-RENDU :

*Présents : H. Valais, G. Geslin, P. Jolys, R. Soulas, M. Alonso, P. Boucault, A. Brizard, A. Primault, A. Thomas.*

*Excusé : D. Noury*

*Absente : T. Monnet.*

1. Intervention de Daniel Bordier, maire de Thourie, vice-président communautaire chargé de l'habitat et de Laurent Guiriec, salarié communautaire en charge de l'habitat et du tourisme. La communauté de communes met l'accent sur la rénovation ou construction neuve en centre-bourg (de panneau à panneau) : primo-accédants, économie d'énergie, équipements, façades... Pour tout dossier, contacter le service habitat. Contacter aussi pour les projets à réaliser en campagne, des aides de l'État existent ou d'autres organismes.

2. Une seule réponse pour le relevé topographique réalisé en urgence pour permettre à l'architecte de travailler : cabinet Air Géo de Châteaubriant pour un montant de 560 € HT ; trois offres pour l'étude sol (Ecr environnement de La Chapelle-des-Fougeretz, Fond Ouest de Saint-Grégoire, Ginger de La Mézière), unanimité pour Ecr environnement : 1840 € HT contre 2540 € pour les deux autres ;

trois offres pour le parasitaire/amiante/plomb (Allo Diagnostic de Cesson, Diagnostic 3D de La Guerche, Socotec), unanimité pour Allo Diagnostic : 380 € contre 990,83 € et 798 €.

3. Rapport approuvé. Quelques chiffres : 3 millions 300 000 m<sup>3</sup> consommés dont 2/3 sont importés du secteur de Vitré (1/3 de la forêt du Theil) ; le prix du m<sup>3</sup> a augmenté de 1% ; constat de 20 % de perte sur le réseau mais en diminution ; subvention importante attribuée à l'association Dougdi de Martigné qui aide le Burkina Faso ; bonne qualité de l'eau.

4. Diaporama présenté sur le projet de six éoliennes à Senonnes-Pouancé instruit par P&T Technologie de Rennes ; production prévue de 2350 Kw ; 13 communes concernées par l'enquête. Vote consultatif : 6 non et 3 pour.

Possibilité de découvrir le projet sur le site : <http://parceolienleshalleries.fr>

5. Réunion avec les architectes Debroize et Manneheut mercredi 21 septembre à 14 h 30.

6. Revoir le texte sur le lotissement d'Eancé présenté sur le site de la communauté de communes.

7. Départ de la grande randonnée à 9 h 30 dans le sens inverse habituel, c-à-d. vers Araize. Apéritif prévu pour 70 personnes maximum. Beau temps prévu donc pas de montage de stands mais prévoir tables, chaises et bancs + camion frigo.

8. Petit problème lave-vaisselle à la salle Pierre-et-Marie-Curie.

Revoir le plan du secrétariat suite à la livraison du nouveau photocopieur.

## **Conseil municipal du 27/07/2016 : ORDRE DU JOUR :**

1. Compte-rendu de la visite en Mayenne (commerce)
2. Proposition esquisses de l'architecte J. Debroize pour le projet dernier commerce
3. Échanges sur les souhaits, aménagements et fonctionnement dernier commerce
4. Proposition acquisition ancienne boulangerie
5. Rapport d'activité 2015 de la communauté de communes
6. Renouvellement de la charte d'entretien des espaces des collectivités du Syndicat du Semnon
7. Mesures de protection des haies dans le cadre de l'aménagement de la Rennes-Angers
8. Discussion et information du projet de parc éolien
9. Commande du photocopieur et du souffleur
10. Divers

## COMPTE-RENDU :

*Présents : H. Valais, G. Geslin, P. Jolys, R. Soulas, M. Alonso, P. Boucault, A. Brizard, T. Monnet, A. Primault, A. Thomas.*

*Absent excusé : D. Noury.*

1. Nous étions quatre de la commune à être allé voir l'épicerie coopérative du hameau de Fontaine Daniel (170 hab.), près de Mayenne, rattaché à la commune de Saint-Georges-Buttavent. Une épicerie très bien achalandée avec produits bio et conventionnels + produits locaux. Avec coin librairie et bar et salle de réunion. Ce commerce ne se situe pas dans un "désert" puisqu'il y a aussi : boulangerie, restaurant, crêperie, coiffeuses, artisans, artistes... Ouvert 7 jours sur 7 avec 3 salariés de la coopérative et des "volontaires" qui ont le droit de donner un coup de main bénévole puisqu'adhérents de la coopérative. Fonctionnement en réseau, c-à-d. avec des coopérateurs, des apporteurs de capitaux (Cigales), de nombreux fournisseurs, etc. Visite intéressante mais peu adaptée à notre secteur même si les choses peuvent évoluer.
2. Deux versions d'aménagement intérieur sont proposées ainsi que deux versions d'accès extérieur. La première version A est retenue (intérieur) et l'accès principal de la clientèle est souhaitée par la terrasse positionnée façade sud. Après étude de sol et relevés géomètre, une esquisse plus précise sera dessinée et l'avant-projet sera présenté fin septembre.
3. Le but premier du futur commerce est le restaurant avec horaires adaptés pour le bar, la vente de pain, de produits locaux et divers. Ouverture le w-e et souhait que les associations s'y retrouvent.
4. VOTE pour l'acquisition de l'ancienne boulangerie (maison + hangar et jardin) : 9 oui et 1 non.
5. De plus en plus de compétences demandées à la communauté de communes, donc de plus en plus de personnel et de plus en plus de bureaux sont nécessaires ; beaucoup de projets d'investissement également.
6. Jean-Luc effectue encore quelques traitements herbicides dans le cimetière mais il y a une pression du Syndicat pour ne plus traiter du tout.
7. Le Conseil départemental demande aux communes de répertorier les nouvelles haies implantées dans le cadre de la 2X2 voies Rennes-Angers et de les protéger dans le cadre du PLU ; tout abattage de haie devra faire l'objet d'une demande d'autorisation.
8. Deux mâts sont prévus au Bois Derré (propriétés Boudet et Coudrais) par P. et T. Technologies et la Communauté de communes. Un avis consultatif est demandé à la commune, VOTE : 4 pour et 6 contre.
9. Achat d'un nouveau photocopieur de marque Kyocera à la société Quadra, au prix de 3 051 € HT. Le souffleur a été acheté.
10. Virement de crédit concernant l'effacement de réseaux, route de Senonnes ; visite du sous-préfet mardi après-midi 13 septembre ; Smictom : bientôt un container pour papiers sera placé auprès du container à verre ; un nouveau panneau de jumelage devrait être trouvé ; les sentiers pédestres sont appréciés mais les faire connaître un peu plus en affichant leurs plans dans les salles et prévoir la suppression des ornières à certains endroits ; prévoir un planning pour l'arrosage des fleurs pendant les congés de Jean-Luc.  
Prochain Conseil le mercredi 14 septembre.

## **Conseil municipal du 22/06/2016 : ORDRE DU JOUR :**

1. Indice de révision des loyers au 1er juillet 2016
2. Virement de crédits lié aux honoraires de l'Atelier d'Ys pour modification du Plu après enquête publique (+ 2500 €)

3. Rapport 2015 de la Commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées
4. Renouvellement du photocopieur
5. Propositions et engagements de la commune au sujet du PLH 2 de la Communauté de communes
6. Information sur l'avancement du projet "dernier commerce"
7. Réforme des rythmes scolaires (ajout)
8. Divers

COMPTE-RENDU :

*Présents : H. Valais, G. Geslin, P. Jolys, R. Soulas, M. Alonso, P. Boucault, A. Brizard, D. Noury, A. Primault, A. Thomas.*

*Absents excusés : T. Monnet.*

1. Vu la faible hausse conseillée (0,02 %), pas d'augmentation cette année.
2. La somme budgétée étant de 1500 €, 1800 € seront pris sur le compte Fonctionnement Voirie.
3. Cette commission se réunit une fois par an. Elle rassemble des élus, des handicapés, des commerçants. Une première série de travaux doit être réalisée sur la commune : marquage au sol, signalétique, changement de poignées...
4. Pour le choix d'un nouveau photocopieur, un groupe d'étude a été constitué afin de choisir le matériel le plus adapté (Raymond, Albane, Alice, Marie, Patricia).
5. Une convention (2016-2021) a été signée entre la commune et la communauté de communes : limiter l'étalement urbain donc aider à la rénovation dans le centre bourg ; faciliter l'acquisition pour les ménages primo-accédants en octroyant une aide de 5000 €.
6. Une rencontre a eu lieu à la mairie le 15 juin avec l'architecte et ses collègues pour établir un calendrier. La demande de permis de construire se fera fin octobre mais il faudra attendre début juillet pour commencer les travaux, en espérant une ouverture fin d'année.
7. Pour les enfants scolarisés hors commune (public et privé) et bénéficiant des nouveaux rythmes scolaires, une demande de subvention est à faire par la commune de résidence.
8. Journée citoyenne : à renouveler ; Fête du 18 juin : satisfaction générale ; Visite prochaine d'un commerce original en Mayenne (Philippe, Gisèle, Patricia, André) ; Smictom : prévoir un emplacement pour la collecte de journaux ; Situation des collèges publics La Guerche et Retiers ; Nouveaux sentiers pédestres : quel tracé et quelle distance ? Et quel nom pour le nouveau reliant La Poissonnière au Plain Bois, ce sera : Entre Semnon et Araize.

**Conseil municipal du 25/05/2016 : ORDRE DU JOUR :**

1. Intervention de Mme Eva Willaume du Syndicat d'Urbanisme pour le choix de l'architecte du dernier commerce et revitalisation du bourg puis désignation du Cabinet retenu.
2. Achat lave-vaisselle (ajouté).
3. Demande de subvention Fond de concours de la Communauté de communes (ajouté).
4. Renouvellement du contrat de maintenance de trois ans chez Segilog concernant les logiciels métiers.
5. Questionnaire de l'Office des sports concernant les activités multi sports adultes et jeunes.
6. Préparation de la journée citoyenne du 4 juin.
7. Divers.

COMPTE-RENDU :

*Présents : H. Valais, G. Geslin, P. Jolys, M. Alonso, A. Brizard, D. Noury, A. Primault, A. Thomas.*

*Absents excusés : P. Boucault, T. Monnet, R. Soulas.*

1. Mme Willaume présente les notes des trois candidats retenus : Julien Debroize Architecte de Janzé, Vendredi Architecture et Urbanisme de Nantes, Louvel et Associés de Vitré. La note comprend le prix (40%) et la valeur technique (60 %). Les notes concernant le prix sont respectivement de 38, 39, 38 ; les notes concernant la valeur technique sont respectivement de 50, 48, 49. Après débat, vote du Conseil : 6 voix pour Julien Debroize (associé avec Les Co du Bâti) et 5 voix pour Vendredi Architecture. (3 votes par procuration).
2. Accord unanime pour changer le lave-vaisselle de la salle Pierre-et- Marie-Curie, devenu défectueux. Sujet abordé le 23 mars dernier avec préférence pour un Tirod au prix de 2248,44 € HT.
3. Subvention plafonnée à 5000 €, demandée à la Communauté de Communes dans le cadre du Fond de concours, pour compléter le financement de l'étude diagnostic de revitalisation du bourg.
4. Contrat de maintenance renouvelé pour trois ans, à 1890 €/an.
5. Quel développement multi sport (enfants et adultes) sur le territoire ? Une dizaine de jeunes et quelques adultes jouent au tennis de table, plus un peu de foot et de basket.
6. Une vingtaine d'inscrits pour l'instant. Désignation de responsables par groupes.
7. Fête du 18 juin ; le programme éolien ; le Smictom ; la sécurité de la cour de la salle socioculturelle.

#### **Conseil municipal du 27/04/2016 : ORDRE DU JOUR :**

1. Visite de la propriété « dernier commerce » 1 contour René-Gisteau
2. Remplacement du siège du tracteur tondeuse et acquisition d'un souffleur
3. Ajustement du prix de vente du m2 du lotissement suite à la nouvelle TVA (20 % au lieu de 19,6 %)
4. Bilan annuel du SPANC 2015
5. Questionnaire de prévision de travaux pour le réseau adduction d'eau
6. Préparation de la journée citoyenne du 4 juin et ses divers ateliers
7. Réflexion achat jardin route de Martigné
8. Information des publications "avis de rétrocession" de la SBAFER
9. Fleurissement
10. Préparation de la fête du 18 juin
11. Décision modificative du budget
12. Divers

#### **COMPTE-RENDU :**

*Présents : H. Valais, G. Geslin, P. Jolys, R. Soulas, M. Alonso, P. Boucault, A. Brizard, D. Noury, A. Primault, T. Monnet, A. Thomas.*

1. 30 architectes ont retiré le dossier sur la revitalisation du bourg mais 7 ont répondu. Ces offres seront analysées et 3 dossiers seront auditionnés le 17 mai, selon les critères de prix et de qualités.
2. Coût du siège neuf, avec support et montage compris : 827,99 HT (Espace Émeraude Vitré) ; coût d'un souffleur pour le nettoyage des différents espaces : 405 € TTC (Sarl Dupin, Villepôt)
3. Prix du m2 maintenu à 21,53 TTC soit 17,94 € HT au lieu de 18 € HT affiché car la

nouvelle TVA (20 % au lieu de 19,60%) ne sera pas répercutée

4. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif : pas de contrôle à Eancé cette année ; il y a eu 5 installations neuves en 2015 et 4 sont prévues en 2016 ; bilan des 130 installations d'assainissement : 45 neuves, 23 en bon état, 40 à surveiller, 22 à risque.

5. Des travaux pourraient être envisagés route de Chelun.

6. Une invitation sera envoyée avec programme et inscription à cette journée citoyenne.

7. Deux jardins sont à vendre, propriété Bannetel, 795 et 450 m<sup>2</sup>. La commune va faire une offre.

8. 8 ha 95a 29 ca sont à vendre suite au remembrement lié à la Rennes-Angers. La commune pourra faire acte de candidature mais vérifier le délai.

9. Continuer à fleurir le bourg avec Jean-Luc selon sa disponibilité.

10. Penser à vendre les tickets pour la soirée de la fête. Le tract faisant appel aux bonnes volontés a été distribué.

11. La dernière échéance du prêt contracté en 2001 a été prise en totalité et le capital restant dû a été soldé, ce qui nécessite une modification au budget.

12. Un nouveau panneau de jumelage à commander. Débat sur les compteurs Linky. La journée détente du 17 septembre se terminera par un spectacle avec chanteuse auquel peut s'ajouter soit une danseuse ou un transformiste : majorité pour ce dernier.

### **Conseil municipal du 23/03/16 : ORDRE DU JOUR :**

1. Décision acquisitions propriété Sollier-Soulas, 1 contour René-Gisteau, et de la propriété-licence-fond de commerce Bodin-Perdriel, 4 rue de Bellevue.

2. Autorisation de mise en concurrence et lancement appel d'offres pour le recrutement d'un cabinet d'études chargé du diagnostic global et du chiffrage des travaux nécessaires à la revitalisation centre-bourg.

3. Demande de subvention au Fond de Solidarité Territorial du département pour l'étude globale revitalisation centre-bourg.

4. Demande de subvention au Fond de concours de la Communauté de communes pour l'étude globale revitalisation centre-bourg.

5. Changement des radiateurs du logement T4 de la rue Sainte-Anne et remplacement du lave-vaisselle de la salle Pierre-et-Marie-Curie.

6. Cession du lot n° 10 du Pré-Chevalier II à M. Mme F. Bondu/C. Rouvreault.

7. Devis voirie (ajouté à l'ordre du jour).

8. Délibération concernant l'entretien de la station d'assainissement. (ajouté à l'ordre du jour).

9. Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2015 (commune, lotissement, assainissement).

10. Vote des taux d'imposition 2016.

11. Attribution des subventions, des participations au fonctionnement des écoles maternelle et primaire.

12. Vote des budgets primitifs 2016 (commune, lotissement, assainissement).

13. Divers.

### **COMPTE-RENDU :**

*Présents : H.Valais, G.Geslin, P.Jolys, R.Soulas, M.Alonso, P.Boucault, A.Brizard, T.Monnet, D.Noury, A.Primault, A.Thomas*

*Excusés : Absents :*

1. Vote : 11 favorables à l'achat de la propriété Sollier-Soulas pour la somme de 60 000 € + frais d'acquisitions. Vote : 11 favorables à l'achat de la propriété Bodin-Perdriel pour la



somme de 60 000 € (frais d'agence compris) + frais d'acquisitions.

2. Vote : 11 favorables à la recherche d'un architecte missionné pour le diagnostic et le coût des travaux concernant globalement l'acquisition de propriétés dont un avant-projet pour la mise en place du dernier commerce.

3. Accord unanime pour la demande de subvention départementale.

4. Accord unanime pour la demande de subvention communautaire (forfait 5 000 €).

5. Acceptation du devis Ets Doré pour changer deux radiateurs se montant à 772,29 € TTC. Accord de principe pour acheter un lave-vaisselle neuf, avec table ; un premier devis, Ets Tirod, se monte à 2 698, 13 € TTC.

6. Accord unanime pour la vente de ce sixième lot du Pré-Chevalier II d'une surface de 749 m<sup>2</sup> au prix de 18 € HT soit 21, 53 € TTC. (16 125, 97 € ; TVA rendue à l'État). Il reste 4 lots à vendre, soit 3 406 m<sup>2</sup>.

7. Proposition de devis par Le Parc (ex DDE) : 5140 € HT la journée (avec un camion de 5 T d'émulsion) par une équipe complète : balayage, point à temps, signalétique. Accepté même s'il faut peut-être prévoir 2 journées.

8. Délibération acceptée concernant une meilleure prise en compte de l'entretien de la station assainissement.

9. Comptes approuvés.

10. Les taux d'imposition 2015 sont reconduits (Taxe d'habitation : 12,13 % ; foncier bâti : 13,44 % ; foncier non bâti : 39,41 %).

11. Subventions acceptées. Participations notamment scolaires acceptées avec constatation de la baisse du nombre d'élèves.

12. Budgets primitifs votés, après explications et corrections.

13. Divers : qualité du concert dans l'église ; tarifs du centre de loisirs de Martigné-Fd ; journée détente du 17 septembre et spectacle le soir ; journée citoyenne le 4 juin : travaux à recenser ; invitations à la remise des nouvelles adresses avec La Poste : le 1er avril ; pot de départ pour Alexis : le 8 avril.

#### EXTRAITS DU BUDGET

##### Subventions aux associations

Amicale donneurs de sang : 40 € ; Admr Martigné : 200 € ; Afn Eancé : 160 € ; Acca Eancé : 150 € ; Le Relais : 70 € ; divers : 200 € ; Jumelage La Guerche-Ksiaz : 33 € ; Zénith FM : 100 € ; Prévention routière : 22 € ; Mom Martigné : 1500 € ; Fgédéon : 90 € ; Clic-Codem de La Roche aux Fées : 80 € ; Appe : 250 € ; L'Outil en main La Guerche : 50 € ; Croq vacances Retiers : 115 € ; Association Alcool assistance : 20 € ; Association Cycliste La Roche aux Fées : 30 € ; Club Les Sans Soucis : 650 € ; Secours Catholique Retiers : 50 €.

##### Participations scolaires

Classes découverte-neige : 587 € ; Fournitures scolaires : 1020 € ; Contrat association trois écoles : 22 134 € ; Cantine et garderie : 7800 € ; Piscine : 2000 € ; Écoles primaires hors commune (Martigné-Le Theil) : 13 500 €.

##### Autres charges

Indemnités élus : 13 000 € ; Cotisations retraite : 600 € ; Formation : 300 € ; Service Incendie : 6 171 € ; Smictom et Syndicat du Semnon : 1 600 €.

##### Recettes de fonctionnement

L'excédent 2015 est reporté : 121 593,20 €. Le budget fonctionnement se chiffre à 394 943,76 €.

Taxes foncières et d'habitation : 106 600 € ; Dotation de solidarité communautaire : 36 332 € ; Taxe additionnelle aux droits de mutation : 8 000 €.

Dotation forfaitaire de l'État : 45 000 € ; Dotation de solidarité rurale : 7 500 € ; Dotation nationale de péréquation : 24 000 € ; Dotation aux élus locaux : 2 800 € ; Assainissement exercice antérieur : 3 000 € ; Compensation État au titre des exonérations des taxes foncières :

7 476 € ; Compensation État au titre des exonérations de taxe d'habitation : 4 271 €.

Revenu des immeubles : 18 000 €.

Principaux investissements

Le budget investissement se chiffre à 681 573,84 €.

Principaux investissements : Frais d'études Syndicat d'urbanisme et architecte ; Acquisitions bâtiments ; Travaux dernier commerce ; Voirie ; Achats différents matériels.

Subventions et financements

Subventions d'investissement : 18 000 € ; Subventions dernier commerce : 234 000 € ;

Emprunt : 53 538,75 €

### **Conseil municipal du 17/02/16 : ORDRE DU JOUR :**

1. Préparation du Budget 2016 (subventions, projets...)

2. Divers

Deux sujets sont ajoutés à l'ordre du jour :

3. Aide à la maîtrise d'ouvrage par le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré pour le dernier commerce

4. Autorisation du Conseil donnée au maire pour les négociations à venir.

### **COMPTE-RENDU :**

*Présents : H. Valais, G. Geslin, P. Jolys, R. Soulas, M. Alonso, P. Boucault, A. Brizard, A. Primault, T. Monnet*

*Excusés : A. Thomas, D. Noury*

1. Les subventions accordées l'an dernier et les nouvelles demandes (écoles, associations) ont été passées en revue et seront présentées au Budget 2016. Réflexion sur les projets à inscrire au Budget 2016 concernant le dernier commerce et un ensemble de projets concernant la revitalisation des centres bourgs, au vu des nouvelles aides récentes : Fonds de soutien à l'investissement local (État) et Appel à projet départemental ; mais le délai pour obtenir ces financements est très court (avril-mai).

2. Faut-il demander l'assistance à la maîtrise d'ouvrage par le Syndicat d'Urbanisme pour le projet de dernier commerce (établissement du cahier des charges, suivi économique...), en plus de l'architecte ? Coût supplémentaire estimé à 3000 euros. Vote favorable à l'unanimité : 10 pour (dont 1 vote par procuration)

1. Autorisation unanime donnée au maire pour les prochaines négociations d'achat

2. Divers : participation à l'atelier thématique sur l'avenir de la Maison de Développement de la Communauté de communes à Retiers, 2 élues (P. Boucault et A. Primault) participeront ; prévoir une soirée pour marquer le départ à la retraite d'Alexis ; problème de gouttière à l'église ; bilan et perspectives du Smictom ; pourquoi pas une formation aux gestes qui sauvent ; ajouter en soirée une séance de variétés à la journée détente de septembre, date à confirmer ; visite future de la mairie par les élèves du primaire avec distribution du livret citoyen, à commander ; fleurissement des jardinières ; concert à l'église le 18 mars ; fête communale du 18 juin ; avancement des travaux des deux nouveaux sentiers pédestres (Poissonnière-Plain Bois et Moulin du Gravier-Pont d'Yvay) .

Coût définitif des travaux de rénovation de l'église : 313 581 € TTC soit 261 317,48 € HT ; autofinancement 132 922,91 € TTC soit 80 659,39 € HT (52 263,52 € TVA à récupérer sur deux ans) ; subventions Département : 85 034,38 € et État (DETR) : 95 623,71 € soit 180 658,09 €

### **Conseil municipal du 20/01/16 : ORDRE DU JOUR :**

1. Convention de participation au Centre de loisirs de Martigné-Ferchaud, affilié à Famille Rurales d'Ille-et-Vilaine.
2. Avis sur le Programme Local de l'Habitat n°2 (PLH2) de la Communauté de communes.
3. Modification du règlement du lotissement « Pré Chevalier II » : distance de construction par rapport à la limite du terrain.
4. Commande complémentaire concernant la signalétique : poteaux, numéros du cimetière, plaques Toilettes.
5. Réflexion budget 2016.

COMPTE-RENDU :

*Présents : H.Valais, G.Geslin, P.Jolys, R.Soulas, M.Alonso, P.Boucault, A.Brizard, T.Monnet, D.Noury, A.Primault, A.Thomas*

1. L'association « Familles Rurales » est mandatée par le CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) de Martigné-Ferchaud pour en faciliter la gestion tout en gardant une certaine autonomie. Pour une meilleure répartition de la participation aux frais, la commune de Martigné souhaite facturer aux communes dont des enfants participent au CLSH : 10 € par jour et par enfant. Lors d'une dernière rencontre, la commune de Chelun a souhaité limiter la somme à 5 € ; le président Luc Gallard propose une participation progressive. Ce que la commune d'Eancé accepte : 5 € la première année et 10 € la deuxième. A condition que la cotisation soit la même pour toutes les familles adhérentes. Unanimité du Conseil.
2. Présentation du PLH2 sous forme de diaporama. Ce PLH, d'une durée de 5 ans, prendra effet au deuxième semestre 2016 et vise surtout les réhabilitations en centre bourg. Avis favorable du Conseil.
3. Un projet de construction sur un lot du « Pré Chevalier II » s'avère empêché (maison trop grande) en raison de la distance réglementaire des 5 mètres par rapport à la limite du terrain. Il est demandé de ramener cette distance à 3 mètres. Accord unanime du Conseil pour une modification du règlement du lotissement mais il faudra l'accord des propriétaires qui ont construit sur ce lotissement ; un courrier va leur être envoyé.
4. La somme supplémentaire par rapport au devis initial « nouvelle signalétique » s'élève à : 2117,88 € HT. (Mâts en plus : 615,78 € HT, petites lames en plus : 149, 40 € HT, les 300 numéros pour les tombes : 1065 €, les plaques indicatives « Toilettes » : 16,50 €).
5. Budget 2016 : réflexions sur les possibilités d'investissement.
6. Divers : Accord du Conseil pour que certaines plantations bocagères, dans le cadre des travaux connexes de la 2X2 voies, soient réalisées en mitoyenneté (côté Nord de la limite communale). Informations diverses.